Rennes,
Le 04 juillet 2023

Afin d'organiser au mieux le ***championnat IC mixte***, les dossiers complets sont à retourner au CODEP 35 pour le ***vendredi 29 septembre 2023.*** Le championnat commencera le lundi 06 novembre 2023. La fin du championnat le vendredi 19 avril 2024 pour la PR (possibilité pour le 2ème de jouer un match contre l'éventuel 10ème ou 11ème de R3 si celui-ci est du département 35 le dimanche 05 mai 2024), la D1 à D4 le 17 mai 2024 (exceptés les éventuels matchs de barrage). Pour la D5 cela dépendra des équipes inscrites.
Attention, afin de finir le 19 avril pour la PR, la J04 se jouera du 18 au 22 décembre et du 08 au 12 janvier.

Le prévisionnel a été réalisé par rapport au classement final 2022/2023. En cas de forfait d'une de vos équipes, prévenir le plus tôt possible.

Aucune modification du règlement.

Pour toutes questions ou forfait d'équipe : olivier.frouin@lyceehotelier.com

La fiche d'inscription jointe sous format « excel » doit être impérativement envoyée par mail au secrétariat du comité contact@badminton35 avec le numéro du chèque ou l'indication « virement » sur la feuille d'inscription.
Le règlement sera envoyé par courrier ou par virement sous 48 heures :

- le montant est de 55 € par équipe engagée

Tous les chèques sont à mettre à l'ordre du CODEP 35 Badminton.

Ci joint :

- la feuille d'inscription
- le règlement pour la saison 2023/2024
- le tableau prévisionnel pour les divisions PR à 4

Rappel : ne répondre à la question d'un éventuel repêchage que si votre équipe figure dans la liste des clubs repêchés pour chaque division. Pour les clubs concernés, s'il n'y a pas de réponse, ce sera en fonction des besoins de la commission interclubs afin d'équilibrer le nombre d'équipes par poule.

Sportivement votre

La Commission Interclubs
Olivier Frouin (responsable)
Christophe Roulliaux
Julien Aubin
Olivier Evain